Sujet: [INTERNET] Enquete publique Éolien « quatres chemins » Balledent/Chateauponsac

De: Manon Courtaud < courtaud manon@gmail.com >

Date: 22/11/2021 22:09

Pour: pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le président de la commission d'Enquête.

je m'oppose au projet éoliens des quatre chemins sur les communes de Balledent et Chateauponsac et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation en raison de :

- La saturation du territoire par une multitude de projets éoliens dont celui-ci fait partie qui transforment l'équilibre d'une campagne préservée avec un mitage industriel portant atteinte à son attractivité (tourisme et habitants).
- Les nuisances sonores et visuelles portant atteinte au cadre de vie de la population.

l'atteinte au paysage bocager accueillant une biodiversité préservée (chauvessouris, oiseaux, destructions des milieux naturels)qui caractérise ce territoire.

- L'atteinte aux monuments historiques et aux sites remarquables de ce pays.
- La perturbation d'un important couloir migratoire.
- La perte de valeur des biens immobiliers.

Merci M. le Président de bien vouloir prendre en compte ces considérations

COURTAUD Manon., BESSINES -SUR-GARTEMPE.